

écco



EDITION FRANCAISE

ECO est publié par les Organisations non gouvernementales depuis la Conférence environnementale de Stockholm en 1972. Cet exemplaire est produit de façon collective par les groupes du Réseau Action Climat mondial présents à COP14 - MOP4, Poznan, Décembre 2008.

Copenhague : le compte à rebours a commencé

Dernière ligne droite pour l'accord de Copenhague. L'objectif est clair : à la fin de ces 2 semaines, les éléments centraux de cet accord, ainsi qu'un plan de travail pour y parvenir *en un an*, doivent être posés.

La crise économique actuelle ne doit pas servir de prétexte pour retarder l'action ou diminuer le niveau d'ambition. C'est une opportunité pour renforcer l'engagement de la Communauté internationale vers une action pour le climat et pour opérer les changements nécessaires dans nos économies mondialisées. Les ressources incroyables mobilisées pour tenter de résoudre la crise financière montrent que toutes les barrières peuvent être franchies. Comme Nicholas Stern l'a montré, l'urgence économique sera bien faible au regard d'un tel dérèglement climatique.

Poznan doit donc envoyer un signal politique clair sur le fait que 2009 sera l'année décisive, qui débouchera sur un accord à la hauteur. Pour cela, les présidents des deux groupes de travail ad-hoc doivent être mandatés pour produire un texte de négociation lors de la prochaine session de mars.

Pour préparer Copenhague, Poznan doit avancer sur les points suivants :

1) Engagement ferme des pays de l'Annexe 1 de réduire de 25 à 40% leurs émissions pour 2020, par rapport à 1990.

2) Engagements sur les financements : si les pays de l'Annexe 1 veulent que les pays en développement s'engagent davantage, ils doivent soutenir de nouveaux mécanismes financiers, pour générer les fonds nécessaires aux pays en développement pour l'adaptation, le développement et le transfert de technologies et REDD. La proposition norvégienne est prometteuse et les approches hors-cadre de la CCNUCC (comme celle de la Banque mondiale) ne montrent pas la bonne direction.

3) Conseil du Fonds pour l'Adaptation opérationnel en 2009. Un programme de travail de 3 ans sur la mise en oeuvre et le renforcement des capacités doit être lancé.

4) Technologie. Un nouveau mécanisme de la CCNUCC est nécessaire pour la diffusion à la fois de la R&D et des technologies propres. La proposition du G-77/Chine pour un 'mécanisme sur les technologies' est une base de travail très utile pour les négociations. Des avancées sur la prise en compte des droits à propriété intellectuelle (IPR) sont également nécessaires.

5) Décision ambitieuse sur REDD. Les décisions finales doivent inclure des garanties pour la protection de la biodiversité et veiller à des engagements sur la prise en compte des peuples autochtones et des communautés locales.

6) Le MDP ne doit pas être un mécanisme de compensation qui permet aux pays industrialisés de marchander la réduction de leurs propres émissions et de soutenir la réduction des émissions dans les PED. Le MDP ne doit pas continuer à se baser sur la capacité de tester l'additionnalité de chaque projet individuel.

7) Les règles concernant LULUCF doivent être prêtes lorsque les objectifs seront discutés. Le nouveau cadre LULUCF doit délivrer des réductions d'émissions obligatoires de la gestion des forêts et de la dégradation des tourbières.

Ni Poznan, ni Copenhague n'ont le droit d'échouer. Retarder l'action de quelques années pourrait se traduire par des trajectoires de réduction d'émissions impossibles à suivre. Poznan doit clairement donner le signal que le changement climatique continue d'être le problème le plus important et le plus urgent que la Communauté internationale ait à affronter.

Avec l'UE : en route vers + 4°C !

Au-delà de Poznan, le monde a les yeux rivés sur les négociations européennes relatives au "paquet énergie-climat", dont l'issue aura un impact déterminant sur l'accord après 2012.

La négociation finale sur ce Paquet doit avoir lieu les 11 et 12 décembre, à l'occasion du sommet des chefs d'Etat européens, présidé par la France. Mais pour l'heure, le "paquet énergie-climat" est plus un paquet d'embarras qu'autre chose pour le Président Sarkozy, la chancelière Merkel et compagnie.

Le leadership européen sera atteint si deux conditions sont remplies. Tout d'abord l'objectif de réduction des émissions européennes pour 2020 doit permettre de limiter le réchauffement global en deçà de 2°C. Ensuite, l'Europe doit fournir des ressources financières suffisantes et pérennes aux pays en développement, conformément au Plan d'action de Bali. Aujourd'hui, le Paquet peine à respecter ces deux conditions !

En mars 2007, les chefs d'Etat européens se sont engagés à réduire leurs émissions de 30% dans le cas d'un accord international satisfaisant à Copenhague. Mais 20 mois plus tard, cet objectif est remis en cause et plusieurs Etats membres ne souhaitent plus dépasser la barre des -20%... Le passage automatique de -20% à -30% dans le cas d'un accord international ne semble plus de mise : il n'y a plus que 5 Etats membres sur 27 à la défendre !

Pire encore, la majorité de cet effort de

(Suite de l'article page 1 - 2^e colonne)

réduction pourrait avoir lieu via des projets menés en dehors du territoire européen. La Suède milite même pour d'avantage d'accès aux crédits externes, au mépris de la position défendue par le Parlement européen, pourtant la seule instance européenne démocratiquement élue.

L'Europe échoue donc avec brio à la 1^{ère} condition pour démontrer son leadership et nous met sur la voie d'un réchauffement de 3,2°C à 4°C. Loin de tirer vers le haut les négociations, elle nous prépare au contraire un véritable désastre.

La 2^e condition pour l'UE est la question du financement de l'adaptation et de l'atténuation dans les pays du Sud. Les résultats ne sont pas meilleurs !

Les Etats membres ont réussi à résister à tout ce qui ressemblerait à des engagements concrets sur ce point. Pourtant, la mise aux enchères des quotas d'émissions devrait permettre d'alimenter les caisses des ministères des Finances de plusieurs dizaines de milliards d'euros par an. Alors que le Parlement européen a proposé de flécher la moitié de ces recettes vers les pays du Sud, la plupart des pays européens, le Royaume-Uni en tête, refusent d'affecter le moindre centime.

Pour couronner le tout, les négociations européennes sont menacées par le protectionnisme grandissant de pays tels que l'Italie, la Pologne et l'Allemagne, leader autoproclamé de la lutte contre le changement climatique. Les Premiers Ministres Berlusconi et Tusk ont tous les deux menacé publiquement de bloquer les négociations pour obtenir un traitement préférentiel de leurs économies. L'Allemagne est tentée de faire la même chose, en demandant des permis gratuits pour son industrie manufacturière, et même, pour ses centrales à charbon.

À Poznan puis à Copenhague, l'UE sera sous les feux de la rampe. Elle doit prendre ses responsabilités de pays industrialisé, gros contributeur à l'effet de serre. L'UE a deux semaines pour se montrer à la hauteur. Tout accord sur le "paquet énergie-climat" doit être cohérent avec l'objectif de limiter le réchauffement en deçà de 2°C. C'est donc à l'Europe de montrer la voie.

ECO vous invite à le rappeler à vos ministres sur www.timetolead.eu



Les forêts ont besoin d'une décision à Poznan

Cet après-midi, le SBSTA devrait écouter les rapports des ateliers de travail sur les méthodologies et les options politiques pour réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD).

Une décision forte à Poznan sur REDD doit guider et accélérer le renforcement de capacité, de recherche et pour permettre de comptabiliser immédiatement dans les inventaires nationaux d'émissions l'exploitation, la gestion forestière et la conversion de forêts naturelles en plantations.

Comme le rappelle Nicolas Stern, réduire la déforestation serait l'une des mesures d'atténuation les plus efficaces et rapides. REDD doit évidemment être cohérent avec l'objectif des 2°C, en complétant des mesures de réduction dans les secteurs énergétique et industriel.

Une décision de la COP sur REDD doit soutenir le partage équitable des bénéfices entre les pays, en mentionnant clairement la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et la Convention sur la diversité biologique. Sans cela, l'efficacité de REDD sur le long terme ne sera pas garantie.

REDD renvoie également à des sujets controversés, comme l'additionnalité des projets et la fongibilité, qui devront être traités à Copenhague. Poznan doit cependant permettre d'avancer sur ces points. A l'opposé, un échec en Pologne rendrait l'accord REDD vulnérable aux pressions de dernières minutes à Copenhague.

ECO demande aux Parties d'adopter une décision sur REDD à Poznan comme la première pierre angulaire du régime climatique de l'après 2012 et de servir d'exemple pour une bonne coopération dans les autres piliers...

Adaptation, il y a urgence !

Le changement climatique et ses impacts sont en marche. La Communauté internationale doit réagir afin d'aider les populations les plus vulnérables des pays en développement à s'adapter. Le Plan d'action de Bali a clairement rappelé la nécessité de mettre en place de nouveaux instruments et d'augmenter les niveaux de financements pour répondre à ces enjeux. Les ressources pour l'adaptation doivent être additionnelles au 0,7% d'aide publique au développement, niveau sur lequel les pays industrialisés se sont engagés. Poznan doit aboutir à des résultats concrets en matière d'adaptation, notamment aux niveaux du SBI et du SBSTA:

° Poursuivre l'opérationnalisation du fonds pour l'adaptation : le Conseil a déjà fait des progrès considérables depuis Bali dans ce domaine, notamment sur le processus de prise de décision.

° Améliorer la compréhension des mécanismes de gestion des risques et d'assurance en vue de Copenhague : selon certains scientifiques, la Communauté internationale doit se préparer à des scénarios dans lesquels les dommages excèderont la capacité d'adaptation. Les Parties doivent profiter de l'atelier sur les mécanismes de gestion des risques et d'assurance pour approfondir leur compréhension de ces mécanismes pour faire face à ces scénarios. Ces mécanismes devront être au cœur de l'accord sur l'après-2012.

° Mettre en place un programme de travail afin de catalyser les actions en matière d'adaptation avant 2013 : il est urgent de passer à une mise en œuvre rapide des plans d'action nationaux sur l'adaptation (PANA). Des centres régionaux d'échange d'informations et de coopération doivent être mis en place pour renforcer les actions concrètes d'adaptation. Ce programme de travail doit permettre d'aider les pays en développement à préparer le terrain pour l'après 2012 en matière d'adaptation.

L'adaptation est une priorité et une occasion pour consolider la confiance et le consensus sur l'accord d'après-2012. Des millions de vies sont en jeu. La rhétorique politique doit être dépassée.

REMERCIEMENTS

Le Réseau Action Climat-France remercie le Ministère français de l'écologie (MEEDDAT) et la Fondation du Prince Albert II de Monaco pour leur soutien financier (le contenu de ce bulletin n'engage en rien ce deux partenaires) ainsi que tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce numéro : M. Créach, D. Vandaele, A. Chetaille, B. Faraco, JP Moussally et l'équipe de ECO anglais.

ECO français est disponible sur : www.rac-f.org